



Info exploitation 2011 / 3

Nouveaux projecteurs portatifs

Nous avons échangé les lampes des véhicules suivants :

- Tonne-pompe n°1
- Tonne-pompe n°3
- Fourgon PR
- Fourgons CR n°1 et 2



Nous avons installé des nouvelles lampes dans les véhicules suivants :

- Echelles automobiles n°1 et 2 (coffres coté gauche)
- Fourgon technique (cabine)
- Voiture de commandement (siège arrière)
- Multi transport (entre les sièges)



Nous avons changé de place les lampes du véhicule suivant :

- Secours routier SR/2011 (nouvel emplacement dans la cabine avant)

Limite d'utilisation des projecteurs GIFAS :

- ne pas utiliser dans les zones de défense chimique
- ne pas utiliser dans les zones EX
- ne doit pas être exposé au jet direct d'une lance
- peut être nettoyé avec de l'eau courante et du savon